

Mardi 19 novembre 2024

La Région s'engage pour la modernisation et les transitions de l'agriculture bretonne **Agri Invest : 28,6 M€ d'aides aux investissements validés**

La Région Bretagne, qui fait du soutien au renouvellement des générations et à la transition agro-écologique une priorité, aide les exploitations agricoles dans toutes les filières de production, partout en Bretagne. La collectivité a lancé à l'automne 2023 Agri'Invest, un nouveau dispositif centré sur l'accompagnement des transitions et la modernisation des exploitations agricoles. Pour rappel, son but est de permettre à l'agriculture bretonne de rester compétitive tout en adaptant ses usages, d'améliorer les conditions de travail et d'attirer une nouvelle génération d'agriculteurs et d'agricultrices.

Quatre dispositifs en un

Grâce au soutien de la Région Bretagne et du fonds européen FEADER, les agriculteurs peuvent, avec Agri'Invest, améliorer leur impact sur le climat, préserver la ressource en eau et la biodiversité, et moderniser leur outil de production.

Concrètement, le dispositif Agri'Invest soutient quatre grands types d'investissements :

- **Les investissements résilients** dans du matériel ou des équipements en faveur du climat, de la biodiversité, et de la préservation de la ressource en eau.
- **Les investissements productifs** : construction de bâtiments neufs pour les filières végétales, les ruminants et les apiculteurs, aménagements intérieurs et extérieurs, équipements de traite, de gestion des effluents, de manipulation des animaux, équipements d'ergonomie au travail.
- **Les investissements de transformation et la vente à la ferme** : construction de bâtiments neufs et équipements pour la transformation ou vente à la ferme.
- **Les investissements biosécurité des filières volailles** : alimentation et qualité de l'air, lutte contre la faune sauvage, nettoyage, aménagement des extérieurs...

Un an après, un franc succès et de nombreuses demandes

De novembre 2023 à août 2024, ce sont **1 185 dossiers recevables** qui ont été retenus auxquels il faut ajouter plus d'une centaine de dossiers au titre des coopératives d'utilisation des matériels agricoles (CUMA) et des entreprises de travaux agricoles (ETA), pour un montant d'engagement total de **28,6 M€**.

Cette enveloppe est supérieure au budget initial, preuve du succès du dispositif, auquel la Région Bretagne a donc décidé d'ajouter près de 5 M€.

Sur ce total d'aide, la Région Bretagne apporte **14,7 M€** et le FEADER **13 M€** ; l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, les départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor complètent les financements du dispositif.

Par ailleurs, la Région a fait le choix de simplifier au maximum les dispositifs, **de dématérialiser le processus de demande et d'octroi de l'aide**, tout en maintenant un lien avec les agriculteurs sur le terrain, en étant notamment présents dans les différents espaces territoriaux de la Région à Quimper, Vannes, Saint-Brieuc et Rennes.

À titre d'exemple, des coûts forfaitaires ont pu être mis en place, les pièces justificatives demandées sont limitées au strict nécessaire, et un système de signature électronique a été activé pour accélérer les processus d'engagement et de paiement des aides.

Les premières subventions Agri'Invest ont d'ores et déjà été versées aux agriculteurs et agricultrices bénéficiaires.



SERVICE PRESSE